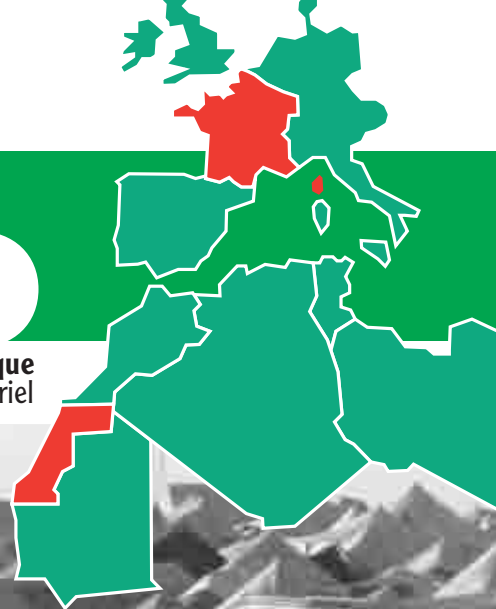


# Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique  
Numéro 157 – septembre à décembre 2011 – 3,50 € – trimestriel



## LES SAHRAOUIIS DOIVENT SE FAIRE ENTENDRE !



Une année a passé depuis l'immense protestation de Gdeim Izik, mais les Sahraouis, ont dû revenir à la clandestinité, à la peur, même si chaque jour des expressions résistantes construisent un futur qui ne veut pas être marocain. Nous en recevons l'écho, avec l'espoir qu'elles soient davantage entendues et comprises. Cet intérêt pour ce qui se passe au Sahara occidental, derrière le théâtre d'ombres de la « collaboration » avec le Makhzen, n'est pas partagé par notre Ministre des Affaires Etrangères. En effet, l'Ambassade de France au Maroc, contrairement à certaines de ses homologues, ne souhaite pas prendre connaissance en direct, du point de vue des Sahraouis qui s'opposent à la présence marocaine. Ainsi les conseillers de l'Ambassade, chargés du dossier, s'interdisent de rencontrer les associations sahraouies « non conformes » quand ils se rendent à El Aïoun.

La complaisance à l'égard du royaume chérifien, au nom des multiples intérêts d'État, économiques, financiers, doit-elle raisonnablement s'exonérer de toute prise en compte sérieuse du point de vue de l'autre partie ? Les Sahraouis, toujours résistants en dépit d'une occupation de 35 ans, méritent mieux.

C'est ainsi que l'apprécie, le Congrès américain qui vient d'adopter une loi ce 20 décembre imposant au Département d'État de s'assurer du respect des droits de l'homme au Sahara occidental, avant de prendre toute décision d'affectation de crédits en 2012, pour aider les FAR (Forces Armées Royales marocaines). Décision de première importance qui vient après le vote, par une majorité de parlementaires européens, contre la prolongation de l'accord de pêche UE/Maroc, peu respectueux des intérêts des Sahraouis du territoire et contraire au droit international.

C'est un double camouflet infligé au Maroc et la manifestation sérieuse d'une perte de confiance de la part des traditionnels alliés du royaume.

La France serait-elle là, comme en d'autres circonstances, en retard sur son appréciation de la situation au Maghreb ?

Le 13e Congrès du Front Polisario qui vient de s'achever, a rappelé que la solution de l'autonomie défendue par le Maroc avec le soutien de notre pays, était dépassée. Il faut strictement revenir au droit de la décolonisation pour relancer le processus des négociations et déboucher sur un règlement politique qui donne enfin la parole aux intéressés, avec un référendum libre et sans contrainte. (...)

(...) Quelques jours avant l'ouverture du Congrès, le 9 décembre, les grévistes de la faim de Salé décidaient d'arrêter leur grève qui durait depuis le 31 octobre. Décision prise, suite à la rencontre avec deux responsables du CNDH (Conseil National marocain des droits de l'homme). Des engagements ont été formulés, sans doute bien en deçà de ce que les prisonniers pouvaient espérer, puisqu'il est toujours question de juridiction militaire alors que tous sont des civils. C'est une première victoire, résultat de leur courage et de leur détermination que nous saluons. Mais la vigilance s'impose. Elle sera celle de tous les militants sahraouis engagés au Sahara occidental, celle du Front Polisario et de la RASD, celle des associations solidaires, avec l'espoir désormais qu'ils seront davantage entendus.

Le respect de la libre expression des opinions et des droits de l'homme au Sahara occidental est depuis le début de ce conflit au centre des enjeux, ce que le Maroc a toujours tenté de nier en essayant d'imposer par la violence ou les prébendes, la « marocanité du Sahara ».

Gdeim Izik a dit tout autre chose et s'est mieux fait entendre.

**Régine Villemont, Présidente  
Association des Amis de la RASD  
Paris le 27 décembre 2011**

## Articles à consulter

Planète paix de novembre  
(journal du Mouvement de la Paix) :  
article de Mireille Brun

Site Confluences-Iremmo  
article de Régine Villemont  
« Sahara occidental, un conflit bloqué dans  
un Maghreb en mouvement  
octobre 2011 »

Site LRI (relations internationales du PCF)  
article de Régine Villemont

Site www.arso.org octobre 2011

Rapport alternatif des ONG sahraouies au  
Comité contre la torture

# Sommaire

- P 2 Échos des solidarités  
avec le peuple sahraoui**
- P 3-5 Actualité du Sahara occidental**
- P 6 Écrire pour les libérer**
- P 7 Interview de Maître France Weyl**
- P 8-9 Conférence au Mémorial de Caen**
- P 10-12 La quatrième Commission de l'ONU**
- P 13-14 La RASD et l'international**
- P 15 Échos des solidarités  
avec le peuple sahraoui**
- P 16 Se souvenir de Gdeim Izik**

**Saint-Nazaire :** Le comité nazairien des Amis de la RASD, le Collectif solidarité avec l'Algérie, le Mouvement de la paix et ERM-Pays de Loire ont organisé le 18 octobre 2011 une conférence-débat à l'Agora « *Sahraouis, peuple spolié, peuple oublié* ». En présence d'Omar Mansour, Représentant en France du Front Polisario et de Ménina Zribia, réfugiée politique. Devant une petite centaine de personnes, un échange fourni et émouvant a permis d'informer le public, qui comme souvent, dans sa majorité découvrait le problème. À souligner la présence d'un réfugié politique marocain, Aziz Ménehi, ancien compagnon d'El Ouali, qui a par son témoignage confirmé celui de Ménina sur la répression des années Hassan.

**Rezé :** Un groupe de 9 jeunes rezéens, accompagnés de deux adultes se sont rendus dans les campements en octobre dernier, pendant une semaine. **Gros projet préparé depuis trois ans avec le service jeunesse de la ville (ARPEJ) pour aller à la rencontre de jeunes sahraouis qui seront accueillis l'an prochain à Rezé.** En préparation un diaporama pour raconter leur aventure et populariser la situation des jeunes des campements.

**Paris :** En octobre, la poétesse Nana Rachid a rencontré le directeur de la maison d'Édition Harmattan, qui a publié depuis 1975 de nombreux ouvrages sur le conflit du Sahara occidental, pour créer dans les campements et bientôt en RASD ! **Une nouvelle maison d'édition : Harmattan-RASD. En projet plusieurs livres déjà écrits à publier et la création d'une librairie dépositaire des nombreux livres sur le Maghreb et la RASD.**

Plusieurs projections débat en novembre : **Toulouse et Lyon**, projection du film « *Territoire perdu* » **Paris :** projection du documentaire « *El Problema* » aux « *Mercredi de l'AFASPA* ».



Photos Clarisse Saveaux



**Le Mans :** la première randonnée solidaire a eu lieu le dimanche 2 octobre au Mans. Nous sommes partis du parc Théodore Monod, optimistes nous espérions être une centaine... Nous nous sommes retrouvés une vingtaine de marcheurs très motivés. L'humeur joyeuse du groupe et le soleil nous ont permis de découvrir les parcs du Mans et surtout d'informer les présents de la situation des prisonniers sahraouis.

**Rendez-vous l'année prochaine plus nombreux le 30 septembre 2012.**



Photos Josette Polipré

**Le Mans :** en octobre le Comité de la Sarthe des Amis de la RASD a tenu son stand au salon du livre annuel : la 25<sup>e</sup> heure. Le calligraphe El GhaitYara y a dédié ses œuvres.

# L'actualité au Sahara occidental et dans les campements de réfugiés

Alors que se tenait le 13<sup>e</sup> Congrès du Front Polisario, plusieurs nouvelles ou prises de position, invitaient à l'optimisme! L'arrêt de la grève de la faim des 22 de Salé et la libération provisoire des deux malades, des avancées observées pour les otages humanitaires avec l'arrestation par la sécurité sahraouie de plusieurs personnes soupçonnées d'y avoir participé. Enfin sur la scène internationale les votes du Parlement européen et celui du Congrès américain, tous les deux en faveur de la reconnaissance des droits du peuple sahraoui sous occupation.

Cependant l'actualité du Sahara occidental comme celle des campements ne peut s'analyser sans tenir compte de leur environnement le plus proche, celui du Maghreb et des pays d'Europe les plus concernés, l'Espagne et la France. Alors que le grand mouvement des peuples que nous avons salué dans le précédent numéro, pouvait aussi entraîner des changements significatifs au Maroc, la situation au lendemain des élections législatives ne laisse rien espérer.

Face au développement et au succès du « *Mouvement du 20 février* » qui pendant plusieurs mois a été au centre de la contestation sociale et politique au Maroc, le roi et ses conseillers ont multiplié les initiatives en forme de garde-fou pour enrayer toute opposition et veiller à ce que le « *Mouvement du 20 février* », ne se coordonne davantage au mécontentement social d'une grande partie de la population marocaine. Au chevet du roi et de la royauté, plusieurs « *think thanks* » occidentaux pour conseiller Mohamed VI et faire en sorte que la « *contagion* » ne gagne pas le Maroc et que celui-ci demeure « *l'exception* ».

## Au Maroc des réformes en trompe l'œil afin que rien ou si peu ne change!

Une nouvelle constitution d'abord qui veut se donner des allures démocratiques mais qui ne change rien, le pouvoir temporel comme sacré reste dans les mains du roi, la régionalisation donne à l'occupation du Sahara occidental un label légal au moins dans le droit du royaume. Mohammed Belmaïzi, militant de l'AMDH (Association Marocaine des Droits de l'Homme) présente ainsi la Constitution de 2011 « *La Constitution de 2011 est une vitrine, fonctionnant exactement comme l'IER (Instance Equité et Réconciliation) où les victimes ont témoigné sans que les bourreaux soient désignés. Bien au contraire, ils continuent de trôner au sommet des institutions... Le roi monopolise tous les pouvoirs et n'a manifesté aucun effort pour répondre aux revendications légitimes de la rue et d'une jeunesse débordante de vie et de maturité* ». Adoptée par 98% des votants, c'est un résultat digne des meilleures années Ben Ali, qui n'a pas manqué de susciter les applaudissements complaisants, de la France en particulier.

Élections législatives ensuite. La victoire du PJD, parti islamiste modéré, déjà bien installé dans les institutions du royaume, ne va pas modifier la donne. Son président, Monsieur Benkirane nommé



Photo Anthony Jean « Camp de Gdeim Izik, les gens sont heureux, ils veulent aller jusqu'au bout »

premier Ministre par le roi n'a-t-il pas déclaré aussitôt sa nomination : « *Le chef de l'État c'est le roi, aucune décision importante ne peut être prise en Conseil des Ministres sans la volonté du roi* ». La question du Sahara occidental, premier domaine réservé de la royauté, ne devrait pas souffrir de ces récents « *bouleversements* »!

## Un organe onusien qui ne ménage plus le Maroc?

Une nouvelle plus embarrassante cependant pour la royauté et ses supporters est venue de la dernière déclaration publique du Comité de l'organisation des Nations unies contre la torture. Alors qu'étaient publiés les résultats aux législatives salués par tous comme un magnifique progrès de la démocratie, le Comité pour la première fois n'a pas ménagé le Maroc et le fonctionnement de sa justice. Déclarations portant en particulier sur la situation au Sahara occidental : « *Le Comité s'est déclaré préoccupé par les allégations reçues sur la situation au Sahara occidental où seraient pratiquées des arrestations et détentions arbitraires, détentions au secret, des tortures et mauvais trai-*

*timents. Le Comité regrette l'absence dans le code pénal d'une disposition rendant imprescriptible le crime de torture... Le Comité est tout particulièrement préoccupé par les événements relatifs à l'évacuation du camp de Gdeim Izik et par le fait que les personnes civiles arrêtées vont être jugés par des tribunaux militaires.* »

Cet organe onusien, composé de dix experts indépendants est chargé de la surveillance de l'application de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants par les États signataires de la Convention. Réuni à Genève pour sa deuxième session du 31 octobre au 25 novembre, il a particulièrement recommandé à l'État marocain : « *de prendre les mesures concrètes pour enquêter sur les actes de torture et poursuivre et punir leurs auteurs, de traduire en justice les responsables des actes de violence au moment de l'évacuation du camp de Gdeim Izik et de modifier sa législation afin de garantir aux civils un jugement par des juridictions civiles* ».

**C'était une des revendications des grévistes de la faim de Salé, qui ne semble pas avoir été entendue!**



Photo Anthony Jean « Autour du camp, l'armée marocaine présente »

## La France par la voix de son Ministre des Affaires Étrangères renouvelle son appui au plan d'autonomie marocain

Régulièrement, des parlementaires attentifs à l'Assemblée ou au Sénat, interrogent le Ministère des Affaires Étrangères, de manière écrite ou orale, qui nous permettent de connaître la position française officielle. Cependant l'absence d'un groupe d'étude, plusieurs fois demandé à la Présidence de l'Assemblée par les groupes socialiste et communiste, prive les députés d'un lieu de réflexion et d'un point d'appui. Ce groupe a existé au moment des majorités de gauche à l'Assemblée, sa création fera partie de notre dossier adressé aux candidats à la présidentielle et à nos futurs députés.

**Le Sénateur Bernard Piras, socialiste d'Ardèche, avait posé une question écrite en novembre 2010, après le démantèlement du camp de Gdeim Izik où il se déclarait préoccupé par la répression contre les populations et demandait au Ministre de lui indiquer les actions que notre pays envisageait pour « inciter le Maroc à renoncer à sa politique vis-à-vis du peuple sahraoui » et permettre ainsi l'autodétermination.**

La réponse est venue très tard, délai un an, signée par l'actuel Ministre, Monsieur Juppé. On y trouve deux types de réponse. Les réponses « sincères » qui correspondent à la très vieille amitié franco marocaine et les réponses « diplomatiques » respectueuses du consensus au Conseil de sécurité, le résultat pouvant apparaître paradoxal ! Quelles sont les réponses « sincères » ? Le Ministre

renouvelle sans ambiguïté le soutien de la France au plan d'autonomie : « *Le plan d'autonomie proposé par le Maroc au Conseil de sécurité le 11 avril 2007 a constitué une avancée notable, qui semblait marquer l'entrée de ce dossier dans une nouvelle phase et préservait le droit à l'autodétermination des populations concernées./.. La France regrette que ces perspectives de résolution du conflit ne se soient pas concrétisées, malgré quatre sessions de négociations...* »

Nous prenons acte de ce soutien au plan d'autonomie, rappelé à chaque déclaration officielle et développé dans les couloirs et les salles de réunion de Nations unies. Mais comment affirmer que ce plan vaut autodétermination ? N'est-ce pas une approbation paresseuse de la position de l'une des parties et méconnaissance délibérée du droit de la décolonisation ?

**Ne peut-on être en droit d'attendre de notre pays davantage de sérieux et une exigence d'équilibre pour qu'il ait des chances d'être mieux entendu par les deux parties et de jouer le rôle qui lui revient traditionnellement au Maghreb ?**

La position du Conseil a évolué depuis 2007 et prend en compte de manière plus équilibrée les propositions des deux parties, davantage que la résolution 1754. C'est sans doute ce qui explique le peu d'empressement du Maroc à revenir négocier à Manhasset avant d'espérer reprendre la main, avec un poste de membre non permanent au Conseil de sécurité à partir de janvier 2012. Nomination contre laquelle le Polisario s'est vivement opposé estimant à juste titre que le Maroc allait devenir pendant deux ans juge et partie

puisque la question du Sahara occidental est à l'agenda du Conseil.

Christopher Ross, l'envoyé personnel du Secrétaire général, a rencontré en novembre les principaux protagonistes, le groupe des Amis du Sahara occidental, pour engager une relance du processus de négociations. De sa rencontre avec M.Juppé, rien d'important n'a filtré.

La réponse du Ministre concernant les événements de Gdeim Izik est également « sincère » apportant tous ses encouragements au Maroc : « *Le parlement marocain a réagi et décidé la constitution d'une commission indépendante d'investigation chargée de faire la lumière sur les événements. Cette initiative est encourageante. Le Ministère des Affaires Étrangères suit attentivement la situation et a reçu à plusieurs reprises les associations internationales pour recueillir leurs témoignages. Pour autant il faut noter le caractère biaisé et déséquilibré, dans un sens toujours hostile au Maroc, des informations diffusées par certains médias européens au sujet de ces heurts* ».

La récente déclaration faite par le Comité des Nations unies contre la torture, éminente institution formée de 10 experts indépendants, contredit la belle assurance de notre Ministre ! Le Comité se dit : « *préoccupé par le fait qu'une enquête impartiale et efficace n'ait pas eu lieu afin de faire la lumière sur les événements de Gdeim Izik et établir des responsabilités au sein des forces de l'ordre* ». Ainsi les experts de Genève ne semblent pas porter la même appréciation que M.Juppé, sur la commission diligentée par le parlement marocain. C'était déjà la France qui s'était opposée en novembre 2011 à l'envoi d'une mission d'enquête internationale, lors d'une réunion spéciale du Conseil de sécurité.

La France s'est également arrêtée en chemin lors de la dernière session du Conseil de sécurité puisque comme l'indique le Ministre « *la résolution 1579 d'avril 2011 a rappelé l'importance d'améliorer la situation des droits de l'homme au Sahara occidental et à Tindouf* ». **Mais c'est bien notre pays qui s'est opposé à l'élargissement du mandat de la MINURSO au contrôle du respect des droits de l'homme, comme le recommandaient plusieurs membres du Conseil.** Enfin le parti pris de la presse européenne en faveur des Sahraouis, épinglé par M.Juppé, laisse pantois ! Aucune presse n'était présente tout au long de la tenue du camp, pendant trois semaines, les seuls témoins furent quelques militants qui de manière clandestine ont fait parvenir les images de ces milliers de tentes et les témoignages des Sahraouis présents.

Le Maroc a de fait organisé un black-out pour éviter toute dangereuse publicité, interdisant même l'accès au Sahara occidental au député français Jean-Paul Lecoq, expulsé le 7 novembre du Maroc, la veille du démantèlement du camp.

Cependant la réponse du Ministre, tout en ne prononçant jamais le mot autodétermination, se conforme au consensus onusien. Il ne manque pas de rappeler « *son plein soutien à Christopher Ross, à soutenir les efforts de négociations sous l'égide de l'ONU... À souhaiter une solution juste, durable et mutuellement acceptable etc.* » alors que Ross comme le Secrétaire général ne manquent pas de leur côté de réaffirmer que la solution passe par un référendum d'autodétermination.

**Le Congrès américain, depuis le 20 décembre est quant à lui sans ambiguïté ! Il vient en effet de voter une loi qui va imposer au**

**Secrétariat d'État de s'assurer du respect des droits de l'homme au Sahara occidental, avant de décider de toute dotation budgétaire au bénéfice de l'armée marocaine.** Le Congrès a été très précis : droit des personnes à exprimer pacifiquement leurs opinions concernant le statut et l'avenir du Sahara occidental et droit d'accès sans entrave au territoire pour les journalistes, les associations et les gouvernements. **Décision d'importance qui suit le vote du Parlement européen et la position d'équilibre adoptée par Christopher Ross, considérés comme une suite de camouflets pour la monarchie.** Mais les FAR ont un grand besoin de l'aide américaine !

### **Polisario et Aqmi complices ?**

La nouvelle de l'enlèvement de trois personnes, travaillant à Rabouni, pour des ONG espagnoles et italiennes, ce 23 octobre, a été ressentie très durement par tous ceux qui connaissent les campements et qui s'y rendent régulièrement. Sentiment de révolte et d'injustice à la fois pour ces trois jeunes venus-là par conviction et pour les Sahraouis en exil depuis 35 ans.

**Nous pensons d'abord à ces trois volontaires, à leurs familles, à leurs amis et nous ne pouvons que souhaiter que très vite de bonnes nouvelles nous parviennent avec le retour des trois coopérants, Ainhoa Fernandez de Rincon, Enric Goyalons et Rossela Uru.** L'actualité de l'enlèvement a entretenu pendant plusieurs jours de multiples spéculations. Le Front Polisario y a réagi avec dignité et responsabilité. Au Maroc, M.Fassi Firhi, Ministre des Affaires Etrangères, a difficilement caché une certaine satisfaction face à un événement permettant d'ac-

créditer la thèse selon laquelle le Front Polisario est un mouvement terroriste.

**Nous avons reçu depuis cette date de multiples témoignages de personnes, coopérants, élus qui se rendent dans les campements qui ont insisté sur la grande sécurité des campements et la volonté des humanitaires présents de ne pas abandonner leurs missions.** Le Front Polisario lui aussi met tout en œuvre pour protéger les humanitaires et sa population, deux opérations récentes de la sécurité sahraouie ont permis l'arrestation de onze personnes (terroristes ou trafiquants, d'origine Maliennne, Mauritanienne et Sahraouie). Plusieurs interventions au 13<sup>e</sup> Congrès se sont inquiétées de l'état de non droit de plusieurs secteurs Sahara Sahel, terrain d'action des trafiquants de drogue, d'armes, en relative proximité avec les campements.

### **Le Congrès du Front Polisario vient de s'achever !**

Notre association y était représentée par un des membres du CA, Pierre Toutain, qui a transmis aux Congressistes toute notre solidarité, en soulignant en particulier notre campagne en faveur des prisonniers politiques. (Il a distribué aux présents de nombreuses cartes postales !). L'équipe du Secrétariat national a été en grande partie reconduite, marque de confiance certaine, même si plusieurs nouveaux plus jeunes et quatre femmes renouvellent de manière très « mesurée » le Secrétariat. **L'unité du peuple sahraoui de part et d'autre du mur de défense a surtout prévalu pour une mobilisation d'ensemble de toutes ses forces militantes.**

Régine Villemont



Photo Anthony Jean « Le V de la victoire au camp de Gdeim Izik, octobre 2010 »

# Plaidoyer pour la libération des prisonniers politiques sahraouis

Depuis l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, nous sommes-nous « habitués » aux emprisonnements politiques ? Arme politique du Makhzen avec les services de sécurité et la justice, pour faire disparaître la revendication de l'indépendance ?

Le soulèvement de Gdeim Izik avec son cortège d'arrestations et d'emprisonnements honteux a remis au-devant la question de la prison et du procès d'opinion. Les observateurs complaisants de la scène marocaine se réjouissent des progrès de la démocratie dans ce pays ! Encore un effort, Messieurs du Makhzen, après les disparitions forcées des années de plomb, les procès d'opinion fabriqués et une justice aux ordres, peut-on espérer pour les Sahraouis le droit d'exprimer en toute liberté et sécurité ce qui est reconnu partout ailleurs : droit à l'autodétermination, c'est-à-dire droit de choisir son futur ! Les congressmen américains viennent de décider d'y être très attentifs !

L'attention et la dénonciation des crimes du Makhzen est ancienne. Amnesty International, et toutes les grandes organisations des droits de l'homme, ont fait rapport, se sont adressés aux États, plaident le dossier auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Chemin difficile, tant l'activisme marocain réussit longtemps à cacher les pages noires du royaume.

**Le campement de Gdeim Izik, a représenté en octobre 2010 la première manifestation d'ampleur, par le nombre, la durée et la capacité d'organisation, contre l'occupation marocaine. Ce campement a poursuivi et amplifié les expressions publiques de résistance qui n'ont pas cessé depuis 1999, après la mort d'Hassan II et le limogeage du ministre Basri.**

Depuis dix ans les Sahraouis des territoires occupés ont donc pris de plus en plus de place dans la confrontation avec le Maroc. Les dizaines de prisonniers dans les geôles marocaines sont une première réponse du pouvoir à cette mobilisation. Les 24 de Salé en prison depuis le démantèlement de Gdeim Izik sont un des « fer de lance » de la résistance à l'occupation et à l'injustice. Leur dernière grève de la faim qui a duré 38 jours, n'est pas une victoire complète ! Mais le CNDH, c'est-à-dire un organisme national, dépendant étroitement du roi, est venu négocier avec eux, a pris des engagements.

Premier engagement suivi d'effet puisque les deux prisonniers malades Mohamed El Ayoubi et Ahmed Daoudi viennent d'être mis en liberté provisoire ce 13 décembre et vont être hospitalisés.

Aujourd'hui le pouvoir marocain hésite ! Faut-il faire un procès aux 24 de Salé ou les libérer au terme d'un emprisonnement long et incertain comme il l'a déjà fait avec les 7 de Casablanca, « punis » en 2009 pour s'être rendus dans les campements de réfugiés ? Un procès devant une juridiction militaire présente des risques... Le pouvoir marocain, récemment épinglé par le Comité des Nations unies contre la torture, et plus récemment par le Congrès américain se prendrait-il au jeu de ses « efforts démocratiques » et s'imposerait-il un profil relooké pour entrer en janvier au Conseil de sécurité ?

Cette situation nous impose une mobilisation renouvelée en faveur des prisonniers politiques sahraouis tant leur libération est politiquement importante et indispensable pour que tous ces responsables associatifs, contribuent au renforcement de la résistance des territoires occupés.

Mobilisation aussi en faveur des militants des droits de l'homme en liberté ! Ainsi à l'occasion de la conférence au Mémorial, nous avons proposé au député-maire de Caen, Philippe Duron, d'élire Aminatou Haïdar citoyenne d'honneur de sa ville, elle qui venait de recevoir du Gouvernement basque le Prix René Cassin.

**Vous avez peut-être commencé à être « acteur » de cette mobilisation en devenant parrain ou marraine d'un prisonnier, en consultant le site :**

**www.ecrirepourlesliberer.com qui a suivi au jour le jour la grève de la faim des 24 de Salé. Le site nous permet aussi de transmettre vos messages de soutien.**

L'important est également de souscrire par prélèvement mensuel au fonds de solidarité qui nous permet d'aider en direct les prisonniers et leurs familles, via les associations sahraouies des droits de l'homme.

ENAAMA ASFARI AHMED SBAAI CHIEL BANGA EL BACHIR KHADDA MOHAMED TAHILI HASSAN DAH MOHAMED LAMIN HADDI ABDULAH LAKFAWNI ABDULLAHI TOUBALI EL HOUSSIN EZZAQUI DEICH EDDAF SIDI ABDERAHMANE ZAYOU MOHAMED BOURIAL LAAROSSI ABDELJALIL MOHAMED EL BACHIR BOUTINGUIZA MOHAMED BANI MACHDOUFI ETTAKI EL AYOUBI MOHAMED SIDI ABDALLAH B'HAH BRAHIM ISMAILI MOHAMED EMBAREK LEFKIR BABAIT MOHAMED JUNA SID AHMED LAMIYED BRAHIM CHIYAH MOUSSAD SLEIMA AABIELJ SAID LHABIB MANSOURI AHMED AYOUB BARRAK MOHAMED MOUYAHED MAYARA EL BURKAOUI MAHMOUD LAFKIR LAHSEN SALMI MOHAMED BOUAMOU MULAR SAID EL MAYOUB AILLAL LAHMAN SALAMA BRAHIM KHALIL MGHIEEMMA AAZZI AZIZ ASSAIH MOHAMED ELHASAN EDAYAM MOKHTAR ANCHAD HOUSSIN CHAKRAD KHALID ABA HAZEM MOUHMED AALI RITANI SALEK LAASARI YAHIA MOHAMED BACHRI BENTALEB CHEIK AMAIDAN

« ÉCRIRE POUR LES LIBÉRER »  
85 prisonniers politiques sahraouis

MARIR SID AHMED SAHEL RTAIMI ISA BOUDA ELHAIT MAHFOUD CHARAFI SALAMA MOHAMED ALI ELBASRAOUI BANI ABDEL GHANI NAJEM BOUBA KHALAD HASSAN ABDELLAH HASSAN SALEH AMAIDAN GHALI BOUHELA MAHJOUB OULAD CHEIKH KAMEL TRAYEH MOHAMED MANOLO ABDELAZIZ BARRAI SIDATI OULD HAYBAB OULD EL MOKHTAR BOUELA CHEYKHATOU ALISALEM ELHAY HASSENA KHALED MAIMOU BARRIKALA DELBOUH ANOUAR LHAMAD SALEH SGAYER HAMMADA JAFFAR OMAR MAYOUB HAFDAD EL BALYA MOHAMED SIDI OULD GREIMICH HAMDY SIDI OULD GREIMICH MANSOUR SIDI OULD GREIMICH MANSOUR OULD ABBEH SOUILEM OULD CHEYBANI OULD NAJEM AZIZ EL HAFED MOHAMED SALEM ARGUEIBI LADOUR OULD HAYA MOHAMED OULD DOUA OULD KMACH LAFDAL OULD M'BAREK DEYYA OULD HENOUN

www.ecrirepourlesliberer.com

**Vous souhaitez participer à la campagne « parrainage » des prisonniers d'opinion sahraouis et pour leur libération immédiate.**

Le site est créé : [www.ecrirepourlesliberer.com](http://www.ecrirepourlesliberer.com)

Contact [bur.aarasd@wanadoo.fr](mailto:bur.aarasd@wanadoo.fr)

On vous enverra adresses, modèles de courrier et le nom du prisonnier sahraoui que vous pouvez parrainer.

**Notre limite : leur écrire jusqu'à leur libération.**

# France Weyl, avocate vice-présidente de l'Association « *Droit et solidarité* » confrontée à la justice marocaine

**Avocate et militante, France Weyl, observe depuis plusieurs années les procès des Sahraouis aux prises avec « *l'injustice* » marocaine. Elle fait pour nous un point. (Interview du 10 décembre 2011)**

**En tant que Co-Présidente de l'association droit et solidarité, vous êtes présente depuis plusieurs années au Sahara occidental pour en particulier être observatrice aux procès des militants sahraouis arrêtés par les autorités marocaines. Quelle est votre appréciation de la manière dont s'exerce la justice marocaine à leur égard.**

La réponse à cette question est sans doute un peu différente aujourd'hui de ce qu'elle aurait été hier, c'est-à-dire avant les événements de Gdeim Izik.

Jusqu'à d'abord il était relativement facile d'assister aux procès des militants sahraouis, tant sur le territoire marocain que dans les territoires occupés. Jusqu'à également l'une des principales caractéristiques des procès était que les militants étaient poursuivis sous des imputations de délits de droit commun et presque jamais de manière frontale et directe pour ce que l'on appelle des délits d'opinion. En d'autres termes ils étaient poursuivis par exemple pour violences, pas pour avoir participé à des manifestations ou avoir revendiqué le droit à l'autodétermination. Bien évidemment personne ne pouvait être dupe, mais sans doute le régime marocain espérait faire illusion.

Les choses ont commencé à changer avec le procès de Yaya Mohamed condamné à 15 ans de prison en 2009 pour avoir appelé à la manifestation au cours de laquelle en février 2008 à Tan Tan un policier a trouvé la mort. Il n'était pas lui-même à la manifestation, des témoins l'ont confirmé; cela n'a pas empêché sa condamnation.

Puis avec le procès des 7 de Rabat, clairement politique. On peut penser que c'est sous la pression de l'opinion publique internationale, au moment de Gdeim Izik, et du printemps arabe, que les 7 ont finalement été libérés après plusieurs exercices de simulacre de procès mais sans avoir été condamnés. La situation extraordinaire qui est aujourd'hui la leur est qu'ils sont libres, après pour 4 d'entre eux plus d'une année de prison, sans jugement.

Depuis les événements de Gdeim Izik et la sorte d'impunité dont bénéficie le pouvoir marocain, la situation semble malheureusement s'être durcie. Les arrestations sans procès se sont multipliées, ce qui laisse la voie libre aux arbitraires les plus

grands : plus de procès, pas de défense, pas de publicité, pas d'observateurs : les marocains arrêtent, détiennent et libèrent à leur gré.

Et la situation des 24 de Salé, en grève de la faim depuis le 30 octobre, est particulièrement préoccupante : ils sont poursuivis sous des inculpations particulièrement graves, relevant des tribunaux militaires devant lesquels les droits de la défense sont encore moins respectés, et où la présence d'observateurs étrangers risque être encore plus problématique.

Mais il ne faut pas baisser les bras, nous savons d'expérience, et nos amis sahraouis et les avocats courageux qui les assistent et les défendent dans des conditions toujours très difficiles nous le répètent chaque fois que nous les rencontrons ou que nous leur parlons : les dossiers sont vides, constitués de procès-verbaux de police contestés par les accusés, parfois par des aveux extorqués sous la torture et sur lesquels ils reviennent ensuite ; face à cela la présence d'observateurs étrangers est fondamentale, et dans quasiment tous les cas a conduit à des condamnations bien moins importantes que ce qui pouvait être craint

**Vous êtes très régulièrement associée voire organisatrice, en tant que responsable de droit et solidarité, aux initiatives prises en France ou au niveau européen pour la défense des militants sahraouis des associations des droits de l'homme ou celle des prisonniers. Quels objectifs en termes de droit et d'action vous semblent aujourd'hui à privilégier ?**

Il me semble que comme pour d'autres luttes dans le passé, c'est par des mobilisations massives que l'issue peut être victorieuse par les pressions qui pourront être mises sur les gouvernements et les institutions internationales.

Et de ce point de vue il me semble qu'il faut surtout s'employer, et particulièrement en France, à faire connaître la cause du peuple sahraoui et à briser le mur du silence qui l'entoure car nous pouvons malheureusement constater que cela n'est pas si facile, y compris dans les milieux progressistes.

À cet égard l'initiative à l'université de Caen et au Mémorial est riche d'enseignements et nous devrions nous employer à la réitérer dans d'autres lieux. La conférence à l'Université de Caen montre que l'on peut, et sans doute que l'on doit chercher à toucher les jeunes étudiants sur les questions du droit international appliqué au Sahara occidental et de ce point de vue la manière dont la présentation en a été faite était tout à fait remarquable et devrait être réutilisée

dans d'autres cas. L'utilisation des films est aussi un excellent support pour faire connaître l'histoire et la situation actuelle. Je veux aussi souligner, le grand intérêt de la campagne parrainage écrire pour les libérer qui permet d'informer, d'impliquer un plus grand nombre de sympathisants tout en soutenant humainement et politiquement les prisonniers.

## Brèves

**Plusieurs militants sahraouis venant des territoires occupés, Hmad Hammad, Brahim Sabbar, Mohamed Mayara et Sultana Khaya, ont été reçus au Parlement européen, par les Présidents de la Commission des Affaires Etrangères et de la Délégation Maghreb et ont participé à une réunion de l'intergroupe « *Paix pour le peuple sahraoui* » les 29 et 30 novembre 2011. Ils ont ensuite été reçus par le service des Relations extérieures de la Commission européenne.**

**Sultana Khaya a de son côté participé au séminaire « *Les Femmes et la paix* » organisé par « *Les femmes de la gauche européenne* ».**

À chacune de ces rencontres, leur témoignage, leur analyse de la situation a permis de lever le voile sur 35 ans d'occupation coloniale et sur l'urgence d'y mettre fin.

**L'AMDH (Association marocaine des Droits de l'Homme) a pris publiquement position en faveur des prisonniers politiques de Salé en grève de la faim à plusieurs reprises à Rabat, réclamant pour eux une procédure civile ou leur libération.**

**L'ACAT, dans le cadre de ses appels urgents, lance un appel concernant le Maroc pour interpellier ses autorités sur la situation des prisonniers sahraouis de la prison de Salé. Elle propose une lettre aux organisations et citoyens qu'il faut adresser au roi Mohamed VI et à son ambassadeur en France. Consulter le site [www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)**

**Le CEDETIM et l'ASDHOM ont relayé dans leurs réseaux cet appel.**

**Le responsable de l'Association des familles de prisonniers sahraouis, Mustapha El Machdoufi, a été reçu en novembre par le comité 94 de l'AARASD et le CORELSO, dans le cadre des semaines solidarité SSI. Il a pu rencontrer associations, journalistes et nous a informé en direct sur la situation des différentes prisons.**

# Le Sahara occidental au Mémorial de Caen !

**210 personnes ont pu entrer le jeudi 3 novembre 2011 dans l'amphithéâtre du Mémorial de Caen Basse Normandie; certains n'ont pu y accéder et faute de place, les portes extérieures ont dû être fermées. Ce public venait pour une part de Haute Normandie (Le Havre, Gouville l'Orcher, Pont Audemer...) mais aussi du Calvados (de Caen, de Lisieux...) de la Manche et de la Sarthe avec de nombreux étudiants de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année de la faculté de droit !**

Ceux-ci nous avaient rejoints après la conférence que Carlos Ruiz Miguel, professeur de droit public de l'université de Saint Jacques de Compostelle leur avait tenue sur « *le Sahara occidental au regard du droit international* » l'après-midi même au CRDF, le Centre de recherche sur les droits fondamentaux qui l'avait invité à cette occasion ainsi que Moïses Ponce de Leon, enseignant-chercheur à l'université de Rennes pour ses contributions documentaires et techniques, lui-même responsable de l'association APSO 35.

Grâce à la projection (pour la première fois sous titrée en français) du puissant documentaire El Problema (<http://www.elproblema.net/>), ce public fort varié en origine, en âge, voire en statut, a donc découvert (ou fait le point sur ce qu'il croyait savoir) du Sahara occidental, de son histoire et de son peuple, du « *mur de la honte* » et de la répression féroce exercée par les forces de sécurité de l'occupant marocain, mais aussi le rôle des complicités multiformes de l'Espagne et de la France.

L'un des deux réalisateurs espagnols, Jordi Ferrer a pu témoigner des difficultés rencontrées pendant les cinq années de tournage de 2004 à 2009, y compris pour retrouver les images d'archives de la Marche verte par exemple; mais surtout deux des trois grands témoins sahraouis présents dans ce film avaient pu venir jusqu'à Caen, à savoir Hmad Hammad, éminent militant des Droits de l'Homme et ancien prisonnier politique sahraoui souffrant de graves séquelles depuis ses années d'emprisonnement et de torture, vice-président du Comité de soutien à l'autodétermination au Sahara occidental (CODAPSO), et Ali Salem Tamek, à nouveau arrêté avec six autres défenseurs sahraouis des droits de l'homme le 8 octobre 2009 à l'aéroport de Casablanca à leur retour d'une visite aux camps de réfugiés, à Tindouf, en Algérie, ancien leader du plus grand syndicat marocain, la Confédération Démocratique du Travail, et vice-président du CODESA, le Collectif Sahraoui des Défenseurs des Droits de l'Homme dans le Sahara occidental, et qui a mené 29 grèves de la faim, dont la plus longue a été de 52 jours !

À l'issue du débat, la salle les a spontanément ovationnés debout mais aussi en l'honneur d'Aminatou Haïdar dont le député-maire et président du Mémorial Philippe Duron a assuré de présenter au conseil municipal le dossier d'adoption en qualité de citoyenne d'honneur...

Et c'est sur la photo panoramique du camp de la dignité « *Gdeim yzik* » en toile de fond sur grand écran que France Weyl, avocate et vice-présidente de l'association Droit et Solidarité a pris le temps nécessaire pour présenter la situation des actuels 82 prisonniers politiques sahraouis et la campagne « *écrire pour les libérer* ». Le démarrage de la grève de la faim des 23 de Salé a donc bien été annoncé ce soir-là !

Si l'apparent succès de cette initiative à plusieurs facettes se confirme aussi avec l'accueil d'enfants des camps de réfugiés l'été prochain, espérons que le jury de la 23<sup>e</sup> édition du concours international de plaidoiries sélectionnera pour le dimanche 29 janvier 2012, un des deux candidats sur un cas concret et individuel de violation des droits de l'homme au Sahara occidental occupé (<http://www.memorial-caen.fr/avocats1/>) !

Un seul regret dans la réalisation de ce projet : que le deuxième documentaire n'ait pu être projeté dans la même journée, dans la même salle, et pour le même public. En effet, Territoire perdu du Belge Pierre-Yves VANDEWEERD, officiellement en salle à partir du 30 novembre et déjà sélectionné dans 19 festivals internationaux, ([www.territoireperdu.com](http://www.territoireperdu.com)) est une œuvre en noir et blanc d'une très grande qualité cinématographique qui décrit jusque dans la fabrication de la bande sonore et sans ambiguïté la douleur des Sahraouis au fil de ces 36 années d'exil et/ou d'occupation.

N'hésitez pas à consulter d'ores et déjà chacun des sites de ces deux documents pour en percevoir l'utile complémentarité !

Enfin, si la réussite de ce projet est due d'abord à ces deux supports publics de création et d'information, y ont efficacement contribué le travail d'approche commencé depuis 2008 auprès de chacun de nos interlocuteurs, la recherche de modalités et de relais d'information variés (affiches, flyers, invitations, sites internet différents) et la patience d'une équipe pourtant dispersée géographiquement, équipe où chacun, chacune suivant sa disponibilité, a pu prendre sa part et sa place dès le début ou au dernier moment dans l'urgence. Affaire à suivre...

**Mireille Brun**  
Membre du bureau de l'AARASD  
Coordinatrice du projet/ Mémorial et Sahara occidental





# Le Sahara occidental à la lumière du droit international

Le professeur de droit constitutionnel, Carlos Ruiz Miguel, présent aux rencontres du Mémorial de Caen, a présenté aux étudiants du Centre de recherche sur les droits fondamentaux de la faculté de droit, ce qui en quinze points caractérise d'un point de vue juridique le conflit du Sahara occidental. Avec son autorisation nous repreneons l'essentiel de son exposé présenté aux étudiants comme un cas d'école juridique.

1. Le Sahara occidental est un territoire non autonome qui n'a pas eu l'opportunité de décider de son statut politique suivant les termes de la Charte des Nations unies. (A-RES 2072 1965 ; A-RES 2625 1970)
2. C'est une question de décolonisation qui dépend de la compétence de l'Assemblée générale des Nations Unies. (A-RES 2072 1965 ; A-RES 64/101 2010 ; A-RES 65/112 2011)
3. Les Nations Unies reconnaissent l'existence juridique d'un peuple du Sahara occidental
4. Le peuple du Sahara occidental est composé par la population autochtone du Sahara occidental, seuls ceux qui en font partie peuvent participer au référendum d'autodétermination. (A-RES 3458 B 1975)
5. Le droit à l'autodétermination est un droit international défini par la résolution 15-14 qui s'applique aux peuples et territoires non-autonomes. (A-RES 2229 1966 ; A-RES 65/112 2011 ; S-RES 1920 2010)
6. C'est un droit inaliénable, qui ne peut être ignoré par les autres Etats ni par les dirigeants sahraouis qui ne peuvent décider de leur devenir qui ne dépend que de leur peuple.
7. Ce droit inaliénable à l'autodétermination doit être exercé au moyen d'un référendum
8. Le référendum doit être libre, sans contraintes administratives ou militaires
9. Le peuple du Sahara occidental a droit à l'indépendance car aucun lien de souveraineté territoriale n'a jamais existé entre le Maroc et le Sahara occidental. (A-RES 38-40 1981 ; Cour Internationale de Justice 1975)
10. L'Espagne est encore la puissance administrante du Sahara occidental, les Accords de Madrid ne sont pas en conformité avec le droit international, les obligations juridiques de l'Espagne existent toujours même si elle a quitté le territoire. (A-RES 66/65 2011 ; S-RES 2002-161 paragraphe 6 ; A-RES 2072 1965 ; A-RES 3458 A/B 1975)
11. La présence du Maroc dans une grande partie du territoire est une occupation. (S-RES 3437 1979)
12. Le Front Polisario est le représentant du peuple du Sahara occidental. (A-RES 3331 1978 ; A-RES 3437 1979 ; A-RES 3519 1980)
13. Le Front Polisario et le Maroc sont les deux parties au conflit, clairement identifiées. (A-RES 3840 1983)
14. Le peuple du Sahara occidental est légitime dans la lutte qu'il mène pour obtenir la jouissance de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.
15. La décolonisation du Sahara occidental est de la responsabilité des Nations unies. (A-RES 65112 2011)

A-RES : résolutions de l'Assemblée générale et date / C-RES : résolutions du Conseil de sécurité et date

## Brèves

Madame Marietta Karamanli, députée de la Sarthe et maire adjoint au Mans a déposé en novembre une question écrite au Ministre des Affaires Etrangères, afin de connaître les initiatives que compte prendre la France au sujet du Sahara occidental.

L'Internationale socialiste à Athènes en juillet 2011 et en Crète en octobre a rappelé dans sa résolution finale son engagement en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. La coordination des Partis socialistes d'Amérique Latine a appelé en décembre, le Brésil, le Chili et l'Argentine à reconnaître la RASD.

L'Assemblée générale de l'ONU réunie le 1<sup>er</sup> décembre 2011 a adopté une nouvelle résolution sur le Sahara occidental où : « elle réaffirme la responsabilité de l'ONU à l'égard du peuple du Sahara occidental » et « appuie le processus de négociations directes initié par les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007 en vue de parvenir à une solution politique juste, durable

et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, en application de la déclaration 15/14 sur l'octroi à l'indépendance des peuples coloniaux ».

Le décès de Madame Danielle Mitterrand ce 22 novembre 2011, nous a profondément émus. De nombreux messages de sympathie ont rendu hommage à son engagement en faveur du peuple sahraoui en particulier. Le Président de la RASD Mohamed Abdelaziz a été parmi les premiers à adresser une lettre de condoléances à la Fondation France Libertés et à ses proches. De même les associations membres de la plate-forme solidarité avec le peuple du Sahara occidental, à travers un courrier d'Aline Pailler, sa présidente. L'AARASD dans son communiqué a rappelé le courageux engagement de Madame Mitterrand, alors « Première Dame », qui bravant toutes les raisons d'état, organisa en 1990 une caravane humanitaire vers les campements. De son côté, Mireille Brun, au titre de son ancienne responsabilité à la tête du Comité relais de la Fondation dans le Calvados, n'a pas manqué de lui rendre un dernier hommage.

# La Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies

**Chaque année, se tient en octobre à New York au siège des Nations unies, la Commission de décolonisation, ou Quatrième Commission, chargée d'étudier les questions de la décolonisation en application de la déclaration 15/14 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, votée le 14 décembre 1960. Cette déclaration a fondé le droit de la décolonisation et a contribué largement à la libération de presque toutes les colonies entre 1960 et 1975. Mais 16 territoires non autonomes subsistent encore, dont le Sahara occidental, dernière colonie africaine.**

À sa session d'octobre, la Quatrième Commission invite les États comme les représentants de la société civile à participer à l'examen de la situation de chacun de ces territoires.

Aussi chaque année, les associations solidaires dépêchent auprès de la commission des pétitionnaires chargés de rappeler le droit à l'autodétermination des Sahraouis et à instruire les membres de la Commission des récents développements d'une situation qu'ils connaissent bien. Ces travaux seront utilisés par l'Assemblée générale qui mettra en discussion et au vote les résolutions se rapportant aux questions traitées.

**L'association des Amis de la RASD, s'efforce de déléguer un représentant citoyen auprès de la quatrième commission.**

Des délégués « prestigieux » comme l'ancien maire du Mans, Robert Jarry, initiateur en 1982 du premier jumelage avec un campement sahraoui, Jean-Paul Lecoq, député-maire de Gonfreville l'Orcher et plus récemment France

Weyl, vice-présidente de l'Association « *Droit et solidarité* », Julien Dedenis, jeune universitaire et Nadia Hamoudi, conseillère municipale de la ville de Tours.

**Cette année 2011, pour la 66e session, c'est Anthony Jean, militant associatif qui a représenté à l'ONU l'Association des Amis de la RASD aux côtés de nombreux représentants d'associations européennes, africaines et d'Amérique. Il s'est imposé tant son témoignage sur le campement de Gdeim Izik devait être transmis en direct auprès de la quatrième Commission.**

**La présence de ces pétitionnaires est d'autant plus importante que le Maroc avec tous ses moyens, pèse en nombre. En 2011, les 67 pétitionnaires présents comprenaient 40 personnes pétitionnant en faveur du Maroc.**

## L'intervention d'Anthony Jean remarquée à la 4<sup>e</sup> commission !

« Honorables membres de la quatrième Commission, distingués délégués, Mesdames et messieurs, je m'appelle Anthony Jean et je suis parmi vous pour témoigner des événements exceptionnels auxquels j'ai assisté en octobre dernier. Le 23 octobre 2010, j'arrive par la route à El Aïoun. Je retrouve un ami, Enaama Asfari. Il est sahraoui, juriste et défenseur des droits de l'homme. Il m'invite à rentrer dans le campement de la dignité et de la protestation de Gdeim Izik, la plus grande mobilisation de résistance pacifique du peuple sahraoui depuis 35 ans de lutte. Nous partons à 15 km de El Aïoun, où se dresse depuis le 10 octobre un campement de 8 000 tentes où vivent environ 20 000 Sahraouis. Une semaine après son installation, l'armée l'avait encerclé d'une tranchée et d'un mur de sable, ne laissant qu'un seul point d'entrée contrôlé. Dans le campement, il n'y avait pas d'électricité et les antennes téléphoniques étaient brouillées pour empêcher toute communication vers l'extérieur. J'ai pu rentrer clandestinement dans le camp par trois fois. J'y ai pris un maximum de photos et vidéos dont des dizaines d'heures d'interviews et j'ai vu ce à quoi, l'armée marocaine interdisait l'entrée, spécialement à tout média national ou étranger.

Le 24 octobre, Nayem El Gareh, 14 ans, est tué par balle à bord d'une voiture tentant d'entrer par la tranchée car ayant été refoulé à l'entrée. C'est cet acte qui m'a engagé à transmettre mon témoignage à la presse sur l'existence de ce campement et sur les risques d'envenimement de la situation. Dedans ça bouillonnait ! Toutes les personnes que j'ai rencontrées étaient dans ce campement de leur plein gré. Leurs revendications étaient d'ordre économique et social (accès au logement, au travail, droit à manifester) tout en rappelant le cadre juridique du Sahara occidental comme territoire non autonome.

Un comité d'organisation se répartissait les tâches : transmission des informations, vigilance interne et à l'égard de l'armée qui les encerclait. Un comité de dialogue organisait régulièrement des rassemblements au sein du campement pour faire le point sur les négociations avec les autorités marocaines.

Ce campement était autogéré par les familles : ramassage des déchets, distribution de nourriture etc. Le ravitaillement était assuré par les allers-retours avec El Aïoun, essentiels pour la survie des habitants et rendus de plus en plus difficiles du fait des blocages de l'armée. Les militaires interdisaient l'entrée de citernes d'eau, l'arrivée de nouvelles tentes, de quoi construire des sanitaires, en somme empêcher ce qui les dépassait...

D'interviews en interviews, je réalisais le courage que représente une telle opération : comment un peuple opprimé depuis 35 ans, dénigré jusque dans ses droits fondamentaux, sous l'occupation d'un gouvernement marocain usant d'une propagande à tous les niveaux, peut-il encore réaliser un acte citoyen de cette ampleur ? À l'annonce de la création du campement, des Sahraouis venus d'abord d'El Aïoun, mais aussi du reste du Sahara occidental et d'Europe, avaient vite rejoint leurs proches et leurs familles pour résister pacifiquement avec eux.

Ce message était pour eux un message au monde. Plus de 20 000 personnes revenant au désert, à leurs racines bédouines pour crier qu'ils existent et qu'ils sont ensemble. « *On veut vous civiliser par la force, on veut que vous soyez citoyens* » a déclaré le responsable de l'armée sur place, eux parlaient d'unité sahraouie. Enaama s'arrêta parfois surpris entre deux rangées de tentes par ce qu'il entendait et s'exclama « *les gens sont heureux ! Ils veulent aller jusqu'au bout* ! » Enaama Asfari a été enlevé par la police la veille du démantèlement, tabassé jusqu'à évanouissement, disparu puis déclaré prisonnier, sans procès jusqu'à ce jour. Avec ses camarades codétenus ils ont mené trois grèves de la faim pour obtenir de meilleures conditions d'incarcération. (Accès aux journaux, au téléphone, à des livres etc.).

Le 8 novembre 2010, à l'aube, le campement a été violemment démantelé par les autorités marocaines. Les familles ont fui vers El Aïoun où une intifada a éclaté. Le nombre des victimes marocaines et sahraouies n'est pas établi.

Je ne suis pas seulement là pour dénoncer la répression ou constater avec inquiétude la difficulté de la Communauté internationale à appliquer les règles qu'elle se donne. Je veux juste témoigner de ce que j'ai vu et compris, qu'il est nécessaire d'inclure dans notre compréhension de la question du Sahara occidental. C'est d'abord l'unité d'un peuple et son identité, intactes en dépit d'une séparation et d'une occupation de 36 ans. Mais c'est aussi l'expression d'une citoyenneté sahraouie inventée et mise en œuvre par la république sahraouie en exil qui s'est incarnée, en territoire occupé, dans la geste de Gdeim Izik.

Nous devons bien comprendre que l'identité sahraouie est le seul mur qui s'élève et se renforce plus il est assailli. Les événements actuels à Dakhla sont là pour nous le rappeler. Je vous remercie »

# Rencontre avec la mission permanente de la France auprès des Nations unies

**Les pétitionnaires européens, organisent chaque année des rencontres avec leurs chancelleries auprès des Nations unies afin de leur transmettre des informations et de rappeler aux diplomates le droit et les engagements non tenus de la Communauté internationale! Nous avons été reçus à la Mission permanente de la France à l'ONU, le jeudi 6 octobre à 10 heures** M'accompagnaient Madame Eva Brems, députée à la chambre fédérale belge et Monsieur Josy Dubié, sénateur honoraire de Belgique.

Ces deux élus venaient d'être reçus par les Missions belge et britannique, où les diplomates rencontrés, tout en étant bien au fait de la question, s'étaient déclarés « *impuissants* » face à une question pilotée par la France, tant à l'ONU qu'en Europe. En termes plus diplomatiques, ces diplomates reconnaissaient que la « *France bloquait tout* »! C'est Madame Miriam Diallo, en charge du dossier à la Mission et Monsieur Nicolas Chibaëff (Secrétaire général de la délégation du Ministère des Affaires Étrangères auprès de la 66<sup>e</sup> session de la quatrième Commission) qui nous ont reçus.

Au cours de cet entretien qui a duré 45 minutes, nous avons eu le sentiment d'être attentivement écoutés même si nous n'avons pas convaincus nos deux interlocuteurs! **J'ai pour ma part insisté sur ce que j'avais vécu à Gdeim Izik, par mon témoignage et le visionnement d'une partie de mon film. Moment important tant ces images inédites valent tous les discours. En particulier les images témoignant de la bruta-**

**lité du démantèlement du camp ont créé un certain malaise.** J'ai également insisté sur le blocus imposé aux médias et à la MINURSO par l'armée marocaine, l'organisation impeccable du camp où tout le monde participait. J'ai raconté nos difficultés à transmettre vers l'extérieur des informations et des images alors que nous étions avec mon amie Lise Trégloze, pratiquement les seuls étrangers dans le camp. En conclusion de mon témoignage, je me suis étonné du refus de la France à envoyer une mission d'enquête de l'ONU en novembre, sur place.

La discussion s'est alors engagée. Monsieur Chibaëff, n'a pas semblé au courant du rôle joué par notre pays sur la question de l'enquête, il insiste au contraire sur les efforts faits par la diplomatie française pour amener le Maroc à tenir au plus vite un référendum et régler ainsi la question. Il souligne surtout les progrès observés au Maroc en matière de démocratie, ainsi le vote récent d'une nouvelle Constitution et les pouvoirs accrus donnés au CNDH. Il indique que pour la première fois en avril, lors de la réunion du Conseil de sécurité, la France a plaidé pour que le Maroc soit davantage attentif au respect des droits de l'homme au Sahara occidental.

**Le sénateur Dubié réagit en dénonçant les conditions faites aux Sahraouis qui défendent publiquement l'autodétermination et l'indépendance et insiste sur le fait que c'est bien la France qui a encouragé le Maroc à devenir son propre observateur de ce qui s'était passé à Gdeim Izik. De son côté la députée Brems fait remarquer que le Maroc ayant fait sa demande**

**d'entrée au Conseil de sécurité parmi trois autres États africains, il serait opportun que la France intervienne afin que la question du respect des droits de l'homme soit une des conditions d'entrée de ce pays au Conseil.**

Au cours de cette discussion, nous avons insisté tous les trois, suivant les échos retenus tant au Sahara occidental que dans les camps, sur les risques de reprise de la lutte armée ou de débordements imprévisibles au sein de la population sahraouie, tant son exaspération est palpable face à l'intransigeance du gouvernement marocain.

Je suis rentré le lendemain la tête un peu bouillonnante de cette expérience peu commune, d'autant que la rue new-yorkaise commençait à se remplir d'indignés...

Anthony Jean

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
DE L'AARASD  
SAMEDI  
11 FÉVRIER  
2012**

## Pour les Sahraouis, inventeurs d'automne

Il y a un peu plus d'un an déjà. On ne sait pas trop comment l'idée leur est venue. L'impuissance accumulée peut-être. Le sentiment d'être en prison depuis tellement d'années. Un besoin de renouer avec ce qui fait le fond de leur culture nomade : le désert, la « *badia* » comme ils disent. Alors ils ont laissé la ville quadrillée par les gendarmes et les compagnies mobiles d'intervention marocains (CMI, les CRS locaux). À quelques dizaines, ils sont allés à 15 km de là – Gdeim Izik – planter leurs tentes, pour se retrouver, partager les repas, les poèmes et les rêves. Le rêve d'échapper à l'oppression, et de vivre normalement : avoir accès à un travail, à un logement. Il y avait beaucoup de jeunes, mais pas seulement, des femmes aussi. Des voitures sont retournées à El Aïoun, les gens ont convaincu d'autres gens de venir grossir le campement. De quelques dizaines ils sont devenus plusieurs centaines en quelques jours. Puis des milliers. Les Marocains n'ont pas vu venir./..

Ce qui aurait pu être l'étincelle de l'automne arabe, a finalement été étouffé dans l'œuf. Et d'une manière qui ne laisse guère de doute sur les conseillers

de Mohamed VI... Personne n'a oublié l'expression de Michèle Alliot-Marie, alors Ministre des Affaires Étrangères, qui n'hésitait pas début janvier à proposer à la police tunisienne le « *savoir faire* » français. Un scandale à l'époque, deux mois après Gdeim Izik./..

Les Sahraouis ont du rentrer chez eux, la rage au cœur. Dans El Aïoun, il y a eu des échauffourées, des incendies de bâtiments officiels. Les Marocains ont ratonné, pénétré dans les maisons, tout saccagé, emmené des centaines de personnes en prison... 24 d'entre elles sont actuellement à la prison de Salé, passibles de tribunal militaire, en attente de jugement depuis plus d'un an. Ils sont en grève de la faim depuis le 31 octobre 2011, pour obtenir enfin un procès, un procès équitable./..

L'espoir est petit pour les Sahraouis. Le campement de Gdeim Izik n'a pas fourni l'étincelle qui a révolutionné le Maghreb et le Moyen Orient. Ils ont été frustrés de cette formidable chambre d'écho. Pourtant, cela ne les consolera guère sans doute, je crois que leur campement de milliers de tentes en plein désert est à l'origine d'un « *effet papillon* », une de ces empreintes légères dont les répercussions créatrices se font sentir à l'autre bout de la planète (normal, pour des « *filles des nuages* »!).

21 novembre 2011

Niko (extraits) <http://www.mediapart.fr/blog/62211>

# Javier Bardem au côté des Sahraouis !

Parmi les pétitionnaires « militants », les élus, juristes, Javier Bardem, acteur espagnol, était là aussi, entouré de tous les égards liés à sa notoriété ! En Espagne, c'est un militant engagé auprès des Sahraouis, il a souhaité le faire savoir cette année aux Nations unies.

Le « *Monde, magazine* » du 19 novembre 2011, consacre à Javier Bardem, un long dossier « *Javier Bardem, fils d'une famille qui dérange* ». Sandrine Morel auteur de l'article ne manque pas d'évoquer sa présence à New York. Prompt à défendre ses idées et ses idéaux, tout en refusant d'appartenir à un parti, il choisit ses rôles avec soin et pose volontiers en acteur-citoyen. Costume-cravate noir, lunettes fines sur le bout de son nez cassé et regard inquiet, il a pris la parole, le 4 octobre dernier, à la tribune du Comité de la décolonisation de l'ONU à New York. En tant que citoyen, précise-t-il. Son combat n'est ni glamour ni politiquement correct. Il ne venait pas parler comme tant de stars de cinéma avant lui, de la faim en Afrique ou de la déforestation en Amazonie. Il défendait une cause dont il a fait son cheval de bataille : le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui au Sahara occidental, annexé par le Maroc après la colonisation espagnole. Il dénonce les camps de réfugiés où vivent des gens oubliés depuis des décennies. Et s'en prend aux gouvernements marocain, espagnol, français et américain qui font la sourde oreille à leurs revendications. Ainsi il travaille depuis deux ans à un documentaire portant sur le conflit « *Hijos de las Nubes* » ou « *Enfants des Nuages* ».



Photo Anthony Jean

## Claude Mangin au Sahara occidental occupé !

**Elle s'est à nouveau rendue au Maroc et au Sahara occidental en octobre, pour visiter son mari, Naama Asfari, en prison à Salé et retrouver famille et amis au Sahara occidental.**

**27 octobre 2011 :** Je suis installée pour la journée à Smara, par la fenêtre, je vois passer un jeune sahraoui, H.B., âgé de 16 ans, et sans raison apparente, quatre hommes, deux policiers en civil et deux en tenue, se mettent à le tabasser durement et longtemps. Je m'informe pour comprendre ce qui est en train de se passer ! Le drapeau sahraoui a été accroché ce matin dans cette rue sur un fil électrique et décroché à midi. Responsable ou pas de ce qui est considéré au Maroc comme un crime, arborer le drapeau de la RASD, le jeune qui se trouvait là vient d'être puni. Exemple pour lui, exemple pour tous !

**28 octobre 2011 :** El Aïoun, quelques amis avec lesquels je viens de passer un moment me quittent sans trop donner de raisons... Ils se rendent en fait à une réunion destinée à préparer la sensibilisation des familles à la grève de la faim que viennent de décider les 24 de Salé. Ils reviennent très vite, empêchés de tenir cette réunion dans un local privé, par la police qui a investi les lieux et leur a intimé de se disperser. La réunion se tiendra plus tard dans une plus efficace clandestinité. Une longue soirée commence. C'est l'occasion de rappeler une vieille histoire des années Hassan et d'en sourire en dépit des dégâts

qu'elle a pu provoquer car elle témoigne de l'acharnement imbécile et dispendieux du Mahkzen. Suite aux rassemblements des jeunes étudiants en 1987, à l'annonce de l'arrivée d'une Mission de l'ONU, Hassan II entreprend une grosse opération ! Après avoir arrêté et fait disparaître plus d'une centaine d'entre eux (dont Aminatou Haïdar qui avait 20 ans), le pouvoir décide d'interrompre les études de plusieurs centaines d'autres pour les installer fonctionnaires dans toutes les villes du Maroc. Leur installation durera deux mois ! Le Ministre Basri les réunit et leur intima de quitter l'emploi qui venait de leur être attribué. Mais ils resteront fonctionnaires avec un petit salaire (1200 dirhams) qui leur est régulièrement versé depuis 1987. Certains sont restés au Maroc d'autres ont regagné le Sahara occidental. Mais ils restent cependant attachés à l'administration

à laquelle ils avaient été affecté en 1987, et sont tenus de demander l'autorisation de congés quand ils souhaitent s'absenter au loin. Bâton et carotte c'est selon ! Dans tous les cas, il s'agit coûte que coûte de briser des appartenances, une identité mais surtout une dignité.

**30 octobre 2011 :** prison de Salé n° 2, Claude est autorisée à visiter son mari, avec elle d'autres épouses et sœurs. Le scénario est toujours le même, attente, couloirs, parler. Elle y retrouve Naama, qui semble avoir bon moral. Pendant ces quelques instants d'échange, elle apprend la confirmation de leur grève de la faim tant les conditions de détention et l'attente d'un procès deviennent insupportables. Il la rassure en lui expliquant combien les 24 sont solidaires et se préparent à cette nouvelle épreuve de force.



Photo Anthony Jean « Anaama »



## Les Sahraouis à l'International! Quelle place pour la RASD ?

Depuis le début du conflit, les responsables sahraouis se sont régulièrement adressés à la Communauté internationale, se tenant dès le départ sur une position de non-alignement qui leur permettait toutes les relations possibles sans exclusive. Constitué en État en exil, le 27 février 1976, la RASD a été peu à peu reconnue par de nombreux États, en Afrique surtout. Ces reconnaissances lui ont donné en 1984 la possibilité d'entrer à l'OUA, aujourd'hui Union Africaine, comme 51<sup>e</sup> État membre. Les rapports entretenus par les diplomates et les militants sahraouis s'apprécient ainsi à deux niveaux. Au niveau de l'État RASD, dans le cas des pays qui l'ont reconnu, et auprès desquels elle dispose d'ambassadeurs, au niveau du Front Polisario, reconnu comme unique représentant du peuple sahraoui et des « *organisations de masse* », comme l'association des Femmes (UNFS).

**L'agenda politique de la RASD, est ponctué chaque année par la commémoration d'évènements importants, création du Front Polisario, proclamation de la RASD ou la tenue de Congrès, comme cette année le 13<sup>e</sup> Congrès du Front. Les délégations invitées à se rendre à ces rendez-vous correspondent aux deux niveaux des relations entretenues à l'international.**

L'Afrique et l'Amérique latine étaient représentées au niveau des États, de leurs exécutifs ou de leurs assemblées. Ambassadeurs du Nigéria, de Cuba, du Venezuela, du Timor Est etc., des représentants du Président Ougandais, du Sénat des Etats-Unis du Mexique, des Parlementaires algériens et mauritaniens et un représentant de la Commission de l'UA. L'Europe, avec des représentants de partis politiques et d'associations venait en tant que société civile. Autriche, Espagne, France etc. étaient présentes.

Au total 250 invités et 23 pays représentés. Cette présence étrangère est observée de près, comme un des indices de l'importance politique accordée au conflit, par la Communauté internationale.

**Quel constat en faire en 2011 ?** Les délégations sont sans doute moins nombreuses que dans les

années 80-90, mais elles restent en nombre significatif, compte tenu de la durée du conflit et de l'éloignement des lieux de rencontres (depuis une dizaine d'années ces rassemblements se tiennent dans les territoires libérés à plusieurs heures de piste de Tindouf). Elles témoignent de l'engagement de l'Afrique et de l'UA, de l'Algérie, de l'Amérique latine et des sociétés civiles européennes. La présence de plusieurs eurodéputés est à mettre aussi à l'actif de l'intérêt rarement démenti du Parlement européen et de son intergroupe d'amitié. Il faut cependant regretter la faible présence des médias internationaux, sauf les médias algériens. Pas assez d'actualité ? Influence de la propagande marocaine ?

**Les récentes conférences organisées au Nigéria et en Algérie, ont également favorisé la mise en activité des deux types de relations.** Ainsi à Abuja les 27 et 28 septembre 2011, une association féminine pan africaine Wale Arcela, a organisé une conférence intitulée : « *La lutte des femmes sahraouies pour leur liberté* » en lien étroit avec l'UNFS. Conférence importante car la première du genre, décidée par l'association Wale-Arcela après un séjour dans les campements en décembre 2010.

26 pays africains y étaient représentés, le plus souvent par les présidentes des sections régionales. Le Nigéria, État qui reconnaît la RASD, assurant l'essentiel de la logistique de la conférence.

Aussi le double aspect des relations que les Sahraouis entretiennent avec l'extérieur y ont coexisté. Conférence militante avec des associations exprimant les positions des sociétés civiles tant africaines qu'européennes, d'autant plus que plusieurs militantes des territoires occupés étaient présentes. Accompagnement officiel lié à la présence de Khadija Hamdi, non pas accueillie comme une « *militante ministre* » mais comme l'épouse du Président de la RASD à laquelle l'Etat nigérian a accordé toutes les attentions protocolaires réservées à un chef d'État.

Cependant la reconnaissance de la RASD et son adhésion à l'UA, pour importants qu'ils soient ne semblent pas avoir un grand impact sur la connaissance de la question sahraouie dans les sociétés civiles africaines. La salle nombreuse et attentive découvrait pour sa grande majorité la question. Conférence importante donc, qui se tiendra l'an prochain en Afrique du Sud, après avoir adopté une résolution en faveur de l'autodétermination et du soutien aux femmes sahraouies.

À Alger, pour la deuxième année s'est tenue une autre conférence les 29 et 30 octobre 2011 intitulée: « *Le droit des peuples à la résistance* ». Comme au Nigéria la conférence a fait coexister la double dimension, militante, elle était organisée par le CNASPS, comité algérien de solidarité et officielle, le Président de la RASD était présent, entraînant une dimension protocolaire propre à tout chef d'État.

**L'actualité politique sahraouie des trois derniers mois témoigne en maintes occasions de ces doubles relations.**

Ainsi à plusieurs reprises, le Président Mohamed Abdelaziz s'est adressé à ses homologues, au Président algérien pour la célébration de l'Aïd El Adha ou pour l'anniversaire du Premier Novembre, à plusieurs Présidents d'Amérique latine pour leur réélection. Des délégations ministérielles sahraouies ont participé à des réunions officielles de l'UA, celle du Conseil exécutif, réuni à Addis Abeba en décembre, celle de la Commission africaine des droits de l'homme.

Mohamed Abdelaziz a adressé ses félicitations à Mariano Rajoy pour la victoire du Parti Populaire aux législatives espagnoles ou a plaidé auprès de M<sup>me</sup> Ashton et de M. Ban Ki Moon, la cause des grévistes de la faim de la prison de Salé.

L'UNFS de son côté a participé à la Marche Mondiale des Femmes à Manille en novembre et Brahim Dahane, président de l'ASVDH a été reçu en Suède et en Italie par des associations de défense des droits de l'homme. L'AFAPREDESA est présente régulièrement à Genève pour défendre auprès du

Conseil des droits de l'homme, le respect des droits de l'homme au Sahara occupé. En France aussi plusieurs initiatives, déjà présentées dans le journal, ont créé les conditions pour qu'une expression militante existe, portée à la fois par les « *militants diplomates* » et les militants associatifs.

La « *présence diplomatique* » est également importante en Europe, le Front Polisario comme les associations solidaires y sont actifs avec l'appui non négligeable au sein du Parlement européen de l'intergroupe d'amitié, très présent quand nécessaire. Le récent vote du PE contre la prorogation de l'accord de pêche entre UE/Maroc, très défavorable aux Sahraouis, est un réel succès de cette « *diplomatie militante* » présente depuis de nombreuses années au Parlement européen.

**Que s'est-t-il passé en décembre au PE?** L'accord de pêche appliqué depuis 2007 et prorogé en 2011, au-delà des dispositions spécifiques sur l'exploitation commune de la ressource halieutique, contenait deux dispositions concernant le Sahara occidental. La délimitation des eaux territoriales marocaines d'une part et d'autre part la préservation de la ressource au bénéfice du peuple du Sahara occidental, habitant un territoire classé non autonome.

**Quels étaient les enjeux pour les Sahraouis et le Maroc?** L'accord s'étant abstenu d'indiquer clairement les limites des eaux territoriales marocaines, permettait de considérer de fait les côtes du Sahara occidental comme marocaines et conduisait l'Europe à ne pas respecter le droit interna-

tional. Les clauses de sauvegarde initialement prévues pour que la ressource revienne aux populations sahraouies du territoire non autonome n'avaient pas été respectées par le Maroc.

**Après de nombreuses discussions et hésitations liées à un important lobby marocain, le respect du droit à prévalu, une majorité de parlementaires (326 contre, 296 pour et 58 abstentions) ont voté contre la prorogation de cet accord et ont demandé à la Commission de revoir sa copie en respectant le droit international et les intérêts de la population sahraouie.**

**Plus récemment encore le Congrès américain vient par un décret de lier la poursuite de l'aide au Maroc en matériel militaire au respect des droits de l'homme au Sahara occidental.** Au moment où se tenait le 13<sup>e</sup> Congrès du Front Polisario, de telles décisions venant de l'Europe ou des États Unis témoignent avec force de la place prise désormais par la résistance des Sahraouis en territoire occupé. L'importance du soulèvement de Gdeim Izik commence à inquiéter les chancelleries occidentales, plus attentives à ce qui se passe dans ce lointain Sahara et soucieuses de trouver enfin une solution avant que la situation ne se complique davantage.

**Le Maroc, va-t-il entendre le message et retourner vers de vraies négociations avec l'amical encouragement de notre pays?**

RV

Photo Anthony Jean « Camp de Gdeim Izik, octobre 2010, se réunir, discuter en toute liberté »





Photo Isabelle Marmet « Le groupe en formation à Smara »

Comme chaque année, l'association « *Capsolidaire* » part dans les campements en octobre pour assurer auprès des jeunes animateurs et animatrices sahraouies une formation de type BAFA. À Smara et au 27 février, ils ont été accueillis dans les familles des jeunes en formation. Le stage se situait quelques jours après le grand traumatisme de l'enlèvement des humanitaires. Suivant le témoignage d'isabelle, rien ne semblait transparaître « *comme souvent les Sahraouis sont discrets sur leurs soucis* », « *seuls quelques enfants ont osé en parler et avouer leur peur d'être eux aussi emmenés* ». Mais des projets ont été bâtis et la fête de l'Aïd, dignement fêtée !



Photo Isabelle Marmet « Exercice d'application dans la cour de l'école du 27 février »

L'Association « *Qord* », « *Quand l'occident rencontre le désert* » organise un concert solidarité à **Chateau-Thébaud le 14 janvier 2012** avec le groupe présence. (Informations sur [www.qord-asso.org](http://www.qord-asso.org))



Stand tenu dans la Val de Marne.



Stand tenu au Congrès de l'UL CGT/ Seine Maritime en soutien aux Sahraouis. (novembre 2011, Association Un camion-citème).

## ADHÉSION ET ABONNEMENT 2012

Vous êtes adhérent, vous recevez régulièrement notre journal...

L'année 2012, l'année de l'affirmation renouvelée de l'intacte détermination des Sahraouis à obtenir leur droit à s'autodéterminer et à être indépendants, mérite tout votre engagement !

**Aussi dès ce journal reçu pas d'hésitation !**

**Renouvelez votre adhésion, votre abonnement**

Adhérez pour la première fois et aidez-nous, en vous abonnant, à faire vivre ce journal qui donne régulièrement les infos sur la question du Sahara et sur les solidarités en France.

**Suite à son voyage dans les campements sahraouis, Manu Chao les salue chaleureusement sur son site et nous invite à mieux les connaître et à ne jamais les oublier.**

[www.manuchao.net/news/free-saharawi/index.php](http://www.manuchao.net/news/free-saharawi/index.php)

## Sahara Info

**Bulletin de l'Association des Amis de la RASD**  
356, rue de Vaugirard 75 015 Paris

Directeur de la publication : **Régine Villemont**  
Responsable de rédaction : **Francis Jacob**  
Comité de rédaction : **Régine Villemont, Mireille Szatan-Millet, Philippe Riché, Matthieu Liégeois, Claude Mangin, Mireille Brun**  
Photographes : **Anthony Jean, Isabelle Marmet, Josette Poilpré, Joëlle Toutain, Clarisse Saveaux, Manuel De La Fuente.**

Mise en page : **Matthieu Liégeois**  
Imprimé par Triskel Média

**décembre 2011 « dépôt légal » n° 157**  
**prix de l'abonnement : 14 euros**  
Numéro d'ISSN : **0150-262X**

**Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €**  
*Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !*

**Adhésion 2012 : 14 €, 22 € ou 66 €**  
*Devenez un ami de la RASD*

**Envoyer vos coordonnées et votre règlement à**  
CCP 19 303 94 K PARIS  
**AARASD 356 Rue de Vaugirard 75 015 Paris**



Nous pouvons vous aider à organiser la projection d'un film documentaire, suivi d'un débat. C'est un très bon moyen de sensibilisation à la question oubliée de la non-décolonisation du Sahara occidental. (Contactez nous à [bur.aarasd@wanadoo.fr](mailto:bur.aarasd@wanadoo.fr))

**Parmi les films récents :**

« **Territoire Perdu** » du réalisateur belge Pierre-Yves Vandeweerd sélectionné dans 19 festivals internationaux. ([www.territoireperdu.com](http://www.territoireperdu.com))

« **El Probléma** » des réalisateurs espagnols Jordi Ferrer et Pablo Vidal film documentaire disponible en version française. ([www.elproblema.net](http://www.elproblema.net))

« **L'autre côté du mur** » du réalisateur français Denis Véricel (durée 42 mn) ([www.lautrecoatedumur.wordpress.com](http://www.lautrecoatedumur.wordpress.com))

**Militant associatif et photographe engagé, Anthony Jean s'est trouvé avec Lise Trégloze au Sahara occidental, l'année dernière au moment du soulèvement de Gdeim Izik.** Ils en ont ramené de nombreux documents, photos, un film et des interviews. Ils ont réalisé une expo primée (prix Découverte) au festival international de photojournalisme de Perpignan VISA OFF 2011 qu'il présente sous une khaïma, tente traditionnelle bédouine. Expo et tente ont déjà été utilisées à plusieurs occasions en France, dans le Val de Marne au moment des semaines de la solidarité (SSI) et à Toulouse. Cet ensemble est disponible ! Vous pouvez prendre contact auprès de Totasprod ([totasprod@gmail.com](mailto:totasprod@gmail.com)), « *Mouvement indépendant de créations d'outils de communication pour les peuples en lutte* » crée par leur soins.

**Ces photos inédites sont également proposées à la vente.** La moitié du bénéfice de ces ventes sera versée au fonds de solidarité pour les prisonniers politiques sahraouis et leurs familles. Pour acheter un cliché, rien de plus facile, rendez vous sur le lien suivant : <http://bit.ly/tUGDHL>

Contemplez les 22 clichés, sortez du diaporama par le lien vers l'album en haut à gauche, retrouvez votre photo dans l'album, notez son nom et faites votre demande au lien suivant : [totasprod@gmail.com](mailto:totasprod@gmail.com)

Nous prenons contact avec vous, pour vous livrer dans les meilleures conditions où que vous soyez.

**Toutes les photos sont imprimées au maximum en 20 tirages et digigraphiées.**

La Digigraphie® est un label technique qui permet de produire ou reproduire une oeuvre d'art en série limitée. Désormais, chaque création a sa réplique numérique. Une réplique jalousement conservée, puisque chaque reproduction est numérotée, référencée et signée par l'artiste. La Digigraphie® est un label d'excellence qui répond à des critères précis et à des usages stricts. C'est le gage de sa valeur et la condition de sa qualité.

**Plusieurs de ses photos illustrent ce numéro de Sahara info, elles nous permettent de nous souvenir de Gdeim Izik et d'honorer les Sahraouis qui ont participé à ce campement. Merci à Anthony pour sa contribution au journal.**